



SECTIONS

2026 - 2027



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

RENSEIGNEMENTS



06 22 00 07 42



technique@samhb-moncoutant.fr

LA PASSION DU SPORT

Section collège Jacques Prevert : un partenariat nouveau entre le S.A.M Handball et l'établissement scolaire.

Fort de son expérience grandissante au niveau national, le SAM souhaite poursuivre son cheminement en développant la pratique du handball au sein des collèges.

Notre priorité sera de garder les valeurs conviviales et familiales défendues par notre association, tout en inculquant les notions d'esprit de groupe et de solidarité. **Notre philosophie : être sérieux, sans se prendre au sérieux, tout en se faisant plaisir !!!**



Une formation scolaire et handballistique

À la rentrée scolaire 2023, le collège Jacques Prevert et le SAM Handball se sont associés afin de proposer aux jeunes collégiens la possibilité de coupler leurs études et le handball durant leurs années de 6ème à la 3ème dans l'établissement. La section sportive sera destinée aux jeunes souhaitant allier la pratique sportive à leur scolarité. Le rôle du dispositif sera de faire progresser chaque jeune sur le plan technique, tactique, physique et mental, pour leur permettre de compléter la formation reçue avec le club, afin qu'ils atteignent (à terme) leur meilleur niveau possible. L'ambition est également de réussir à faire le lien avec l'option handball proposé aux lycées Maurice Genevoix et St Joseph de Bressuire.

L'organisation du dispositif

Les élèves qui rentreront dans ce dispositif bénéficieront d'un aménagement d'emploi du temps qui leur permettra de se rendre sous la responsabilité du club, à deux entraînements de 1h30 par semaine, quelque soit leurs classes. Ces séances seront assurées par Jérémy ASTIER, (salarié du club, Diplômé DEJEPS et Niveau 4 Jeune dans la pratique), Mathias SELIQUER et Arthur LAMBERDIERE.

Nous veillerons bien sûr à rester en relation avec le collège afin d'assurer le suivi scolaire et sportif des jeunes, et nous nous réservons le droit d'aménager et d'individualiser le suivant les résultats de fonctionnement chacun. Le coordonnateur de la section sportive sera Mr.Chemin (professeur éducation musicale) et le référent EPS sera Mr.Bonnaudet (professeur d'EPS)



L'association scolaire (UNSS)

Les élèves intégrant le dispositif, pourront prendre une licence à l'Association Sportive du Collège pour faire les compétitions. Celle-ci leur permettra de pouvoir participer aux compétitions scolaires se déroulant tout au long de l'année, et d'obtenir le meilleur classement possible sur le plan départemental, régional, voire national.

Les règles de vie

En adhérant au dispositif qui sera mis en place, les jeunes prendront l'engagement de respecter des règles indispensables au bon déroulement des séances :

- **se munir d'une tenue de sport adaptée**
- **utiliser des baskets d'intérieur**
- **être assidu, ponctuel et à l'écoute**
- **prévenir en cas d'absence**
- **faire preuve de respect** (des personnes et du matériel)
- **s'engager à respecter** le règlement intérieur du collège et de la section sportive

Les conditions d'admissions

La sélection des candidats s'effectue sur les critères suivant :

- **la scolarisation au collège Jacques Prevert**
- **l'examen des dossiers scolaires et d'inscription dûment complétés**
- **la satisfaction aux tests de sélection**

L'admission sera validée par la commission d'établissement qui se réunira après les tests de sélection

**ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL**



**ENTRAINEMENT
SPORTIF**



**RENCONTRES
COMPÉTITIONS**



Informations Vie Scolaire

- La scolarité est gratuite
- Les élèves peuvent être externes ou demi-pensionnaire
- Les entraînements auront lieu durant toute l'année (hors vacances scolaires)

Informations Vie Scolaire

La demande de dossier se fait directement auprès du Collège Jacques Prevert ou des éducateurs du club à partir du 07 avril, et sont à retourner aux mêmes endroits. Les élèves ont jusqu'au jeudi 7 Mai 2026 dernier délai pour rendre le dossier d'adhésion dûment complété. Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte.



SAM Handball Moncoutant

Hôtel de Ville :
79320 MONCOUTANT

Gymnase La Chênaie :
1 place du 8 mai – 79320
MONCOUTANT

Site Internet :
<https://www.samhb-moncoutant.fr/>

Collège Jacques Prevert

Adresse :
5 Av. du Pré Byre,
79320 Moncoutant-sur-Sèvre

Téléphone :
1 place du 8 mai – 79320
MONCOUTANT

